

Seine Grands Lacs et le monde agricole s'associent face aux événements exceptionnels

Dossier de la rédaction de H2o
June 2021

L'Établissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs a signé, le 14 juin, des conventions de partenariat avec les chambres d'agriculture de la région Île-de-France et des départements de l'Aube, de l'Yonne, de la Haute-Marne, du Loiret et de la Côte d'Or. L'objectif est de développer des zones d'expansion de crue sur les terres agricoles et le stockage de l'eau à des fins d'irrigation. Pour l'EPTB, il s'agit d'augmenter sa capacité à réguler le débit de la Seine dans les périodes de crue et d'étiage. Pour le monde agricole, il s'agit d'améliorer sa résilience face aux phénomènes climatiques marqués par les inondations et les sécheresses. Comme l'explique Frédéric Molossi, président de Seine Grands Lacs, ces conventions participent ainsi à la création d'une dynamique collective. Les parties s'engagent notamment à consolider un outil géographique permettant de travailler parcelle par parcelle et à partager leurs données. Elles prévoient également d'engager des actions d'information et de communication à l'égard des exploitants agricoles dont les terrains peuvent être éventuellement inondés lors de ces épisodes, comme ce fut le cas en 2016 et 2018.

EPTB Seine Grands Lacs